



Comité des services communautaires et de protection

Procès-verbal 11

le jeudi 18 juin 2020

9 h 30

Participation par voie électronique

La participation à cette réunion a eu lieu par voie électronique, conformément à l'article 238 de la Loi de 2001 sur les municipalités, dans sa version modifiée par le projet de loi 187, soit *la Loi de 2020 sur les situations d'urgence touchant les municipalités*.

- Nota :*
- 1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRES jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Comité*
 - 2. Le soulignement indique qu'il s'agit d'une nouvelle recommandation ou d'une recommandation modifiée approuvée par le Comité.*
 - 3. À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront normalement présentés au Conseil le 15 juillet 2020 dans le rapport no 11 du Comité des services communautaires et de protection.*

Présent : Présidente : J. Sudds
Vice-Président: K. Egli
Conseillers: E. El-Chantiry, M. Fleury, M. Luloff, C. McKenney,
C. A. Meehan

Absent :

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est déposée.

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal 10 - le 20 février 2020

CONFIRMÉ

PRÉSENTATIONS

1. MISE À JOUR DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES SUR LES RÉPERCUSSIONS DE LA PANDÉMIE DE COVID-19
-

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le comité des services communautaires et de protection reçoive cette mise à jour verbale pour information.

Donna Gray, directrice générale, Services sociaux et communautaires et Dean Lett, directeur, Soins de longue durée, font un compte-rendu verbal et une présentation PowerPoint. Une copie des deux présentations est conservée au Bureau du greffier municipal.

Après la présentation, les membres du Comité posent différentes questions, dont les suivantes :

- La Ville conservera-t-elle le groupe de travail et l'agent de liaison pour les conseillers, qui se sont révélés de précieux atouts pour les conseillers? On prévoit conserver ces fonctions en contexte de lutte contre la crise.
- En ce qui a trait aux éclosons dans les établissements de soins de longue durée (SLD), en connaissons-nous l'origine? L'éclosion au foyer Peter-D.-Clark vient d'un membre du personnel, qui a transmis le virus aux résidents. Dans d'autres foyers, le virus avait été introduit par un membre de personnel, mais n'avait pas atteint les résidents. Désormais, les employés sont contrôlés à leur arrivée et doivent remplir un

questionnaire. On vérifie également leur température.

- En ce qui a trait aux services de garde d'enfants de fournisseurs non municipaux, comment s'assure-t-on qu'ils sont en mesure de poursuivre ou de reprendre leurs activités? Lorsque le gouvernement provincial a présenté ses lignes directrices, le personnel de la Ville a travaillé avec le Ministère pour lui rappeler les préoccupations du secteur et les répercussions de la pandémie sur l'organisation des services de garde d'enfants et leurs activités. Les organismes communautaires doivent d'abord tenter d'obtenir tout le soutien que peuvent leur offrir les programmes gouvernementaux de lutte contre la COVID-19.

Le conseiller Keith Egli présente la motion suivante :

Motion CPS 2020 11/1

ATTENDU QUE la D^{re} Vera Etches, médecin chef en santé publique de la Ville d'Ottawa, a établi que les foyers de soins de longue durée constituent des environnements vulnérables pour les résidents de la ville et représentent une problématique complexe;

ATTENDU QUE, à l'heure actuelle, des éclosions ont été rapportées dans deux des quatre foyers de soins de longue durée municipaux, et que le personnel des foyers collabore avec Santé publique Ottawa pour contenir et amortir ces éclosions;

ATTENDU QUE, le 19 mai 2020, la D^{re} Merrilee Fullerton, ministre des Soins de longue durée, a annoncé la constitution en septembre d'une commission indépendante pour effectuer un examen rigoureux, mais prompt du système ontarien de soins de longue durée, précisant que les membres de la commission seraient choisis dans les prochains mois;

ATTENDU QUE la Ville d'Ottawa assistera volontiers la commission dans ses tâches et lui fournira, de façon détaillée et rapide, de précieux commentaires qui permettront d'améliorer la qualité de vie des résidents et de leur famille, par exemple des commentaires sur les leçons apprises et les problèmes affrontés pendant la pandémie de COVID-19;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Comité des services communautaires et de protection recommande au Conseil de demander au maire et à la présidente du Comité des services communautaires et de

protection, en consultation avec le directeur, Soins de longue durée et la médecin chef en santé publique, d'écrire à la D^{re} Merrilee Fullerton, ministre des Soins de longue durée, pour l'informer que la Ville d'Ottawa est tout à fait ouverte à la possibilité d'un examen des foyers de soins de longue durée et pour émettre des suggestions de mesures conjointes qui permettraient d'améliorer la situation dans l'immédiat.

ADOPTÉE

Le rapport est REÇU et ADOPTÉ, dans sa version modifiée par la motion susmentionnée.

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES
SERVICES DES LOGEMENTS

2. EXAMEN QUINQUENNAL PRÉVU PAR LA LOI DU PLAN DÉCENNAL DE LOGEMENT ET DE LUTTE CONTRE L'ITINÉRANCE

ACS2020-CSS-GEN-0006

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Comité des services communautaires et de protection recommande :

1. que le Conseil approuve le Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance 2020-2030 et les mesures recommandées afin d'encadrer les démarches entreprises par la Ville au cours des 10 prochaines années pour répondre aux besoins locaux de logement et lutter contre l'itinérance;
2. que la Directrice générale des Services sociaux et communautaires transmette au ministre fédéral de la Famille, des Enfants et du Développement social, au ministre ontarien des Affaires municipales et du Logement et au ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement le Plan

décennal de logement et de lutte contre l'itinérance approuvé ainsi qu'une liste complète des mesures recommandées et des coûts estimés pour :

- a. **d'orienter les politiques, initiatives et programmes de logement actuels et futurs;**
 - b. **de demander le maintien des programmes actuels jusqu'en 2030 et l'augmentation des fonds accordés à la Ville d'Ottawa pour améliorer les conditions de logement, la santé et le bien-être socioéconomique des résidents;**
3. **que l'on demande à la directrice, Services de logement de faire rapport au Comité des services communautaires et de protection concernant le plan financier à long terme en cours d'élaboration et prévue d'être présenté au Comité des finances et du développement économique au troisième trimestre de 2020.**
 4. **que le personnel soit chargé de faire une mise à jour annuelle au Comité des services communautaires et de protection un rapport sur les progrès accomplis dans le cadre du Plan décennal.**

Donna Gray, directrice générale, Services sociaux et communautaires, introduit brièvement le point et salue le travail, le soutien et la participation du personnel pour la mise à jour du plan. Elle présente et remercie Shelley Van Buskirk, qui fait une présentation PowerPoint avec les membres du personnel et les représentants locaux suivants :

- Saide Sayah – gestionnaire, Examen des projets d'aménagement – Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique;
- Paul Lavigne – gestionnaire de programme – Services résidentiels et programmes sans-abri;
- Marion Connolly – gestionnaire de programme, Services résidentiels;
- Larissa Silver – Bureau des services à la jeunesse;

- Karina Skov – Tewegan Housing;
- Tina Slauenwhite – Centre Wabano.

La présidente Jenna Suds remercie tout le monde pour la présentation et le travail accompli jusqu'à maintenant.

Après la présentation, les membres du Comité reçoivent les intervenants suivants :

1. *Katie Burkholder – Alliance pour mettre un terme à l'itinérance;
2. Cora MacDonald – Vers un chez-soi Ottawa;
3. *Peter Tilley – La Mission d'Ottawa;
4. *Deirdre Freiheit – Les Bergers de l'espoir;
5. Sally Rutherford – Centre de santé communautaire Somerset Ouest;
6. *Marie-Josée Houle – Action-Logement;
7. *Salma Al-Shehabi;
8. *Gisèle Doyle – Healthy Transportation Coalition;
9. *Céline Carrière – Réseau de logements sociaux d'Ottawa;
10. Drew Dobson – SOS Vanier;
11. Marc Maracle – Centre d'enregistrement;
12. Laura Neidhart - Alimentation juste Ottawa;
13. *Cheryl Parrott – Association communautaire de Hintonburg.

[Toutes les personnes dont le nom est marqué d'un astérisque (*) ont fourni leurs commentaires par écrit ou par courriel. Ces commentaires sont conservés au greffe municipal.]*

Les personnes suivantes ont soumis des observations par écrit et par vidéo :

- *Colette St-Denis;*
- *Initiative : une ville pour toutes les femmes;*

- *Corporation Salus d'Ottawa;*
- *Corporation des citoyens d'Ottawa centre-ville;*
- *Tim Aubry;*
- *Trevor Haché – <https://youtu.be/dR8UgQPmWUc>;*
- *Association communautaire de Vanier;*
- *Association communautaire de la Basse-Ville.*

Plusieurs intervenants s'expriment sur les points suivants :

- Les taux élevés d'itinérance qu'on observe actuellement sont relativement récents. Il faut faire passer le bien-être des gens avant tout. La lutte contre l'itinérance exige des cibles ambitieuses.
- Il est primordial de réserver 30 % des ressources aux Autochtones.
- L'itinérance est un phénomène mouvant; de nouvelles dynamiques émergent. La Ville et les leaders de la collectivité doivent travailler ensemble et, plutôt que de produire des rapports chaque année, agir concrètement chaque semaine.
- Avoir un logement adéquat favorise l'autonomie. Différents facteurs concourent à vulnérabiliser les groupes marginaux. L'examen à mi-parcours du Plan décennal met en lumière la réussite des organismes partenaires.
- Les organismes de lutte contre l'itinérance sont confrontés à de nouvelles difficultés en raison de la COVID-19.
- Il faut que tous les ordres de gouvernement coopèrent avec les autres secteurs pour réduire le taux d'itinérance; on redonne aux gens leur dignité, et on économise.
- Lorsque les gens obtiennent le soutien dont ils ont besoin, il est rare que la police ait à intervenir; la valeur des propriétés augmente; les gens participent à la vie sociale. La Ville doit participer activement à la lutte contre l'itinérance chronique.
- L'adoption d'un zonage d'inclusion dans le Plan, qui garantira une

proportion de 25 % de logements abordables dans les nouveaux aménagements, représente un pas dans la bonne direction. L'apparition de logements modulaires et de microappartements est une bonne nouvelle.

- S'il est bien mis en œuvre, le Plan aura d'importantes retombées positives.
- On souhaite voir des fiducies foncières et des avantages communautaires.
- Beaucoup de remerciement au personnel pour les consultations et le travail mené sur ces questions.

Le personnel répond entre autres aux questions suivantes :

- Le Plan est ambitieux, et il s'appuie sur les commentaires de la collectivité. Le plan précédent était plus concret, sans cibles à court, moyen ou long terme. Peut-on l'améliorer? Oui, mais il prévoit des mesures réalistes et atteignables.
- La liste d'attente compte actuellement 12 000 ménages, dont 3 000 vivent déjà dans des logements communautaires – il en reste donc 9 000. Nous savons qu'une partie d'entre eux sont en situation d'itinérance, que d'autres ont un logement quelque part, mais peinent à arriver et ont besoin de soutien. Il faut un plan financier à long terme qui nous offrira des chiffres rigoureux.
- En 2013, il y avait cinq différentes voies de financement, chacune avec leurs règles et leurs exigences. Le gouvernement a réuni le tout en une seule enveloppe de financement et donné plus de flexibilité aux gestionnaires de services locaux. Le problème est qu'avant, le financement reposait sur le partage des coûts; aujourd'hui, on n'a qu'une seule enveloppe, ce qui offre peu de marge de manœuvre pour s'ajuster à l'augmentation de la demande et aux besoins émergents.

Après les questions, les membres ont présenté leurs motions et leurs directives au personnel.

Les recommandations du rapport sont présentées au Comité, puis ADOPTÉES

dans leur version modifiée par les motions suivantes :

Motion CPS 2020 11/2

Motion du conseiller K. Egli

ATTENDU QUE, le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a annoncé que la COVID 19 donnait lieu à une pandémie mondiale;

ATTENDU QUE, le 17 mars 2020, le gouvernement de l'Ontario a décrété l'état d'urgence en vertu du paragraphe 7.0.1 (1) de la Loi sur la protection civile et la gestion des situations d'urgence;

ATTENDU QUE, le 25 mars 2020, la Ville d'Ottawa a décrété l'état d'urgence en vertu du paragraphe 4 (1) de cette même loi;

ATTENDU QUE, le 17 juin 2020, en raison de la pandémie de COVID 19 qui se poursuit, le gouvernement de l'Ontario a prolongé tous les décrets d'urgence en vigueur, en vertu du paragraphe 7.0.2 (4) de cette même loi;

ATTENDU QUE ces mesures, bien que nécessaires, continuent de faire peser des pressions et des contraintes financières sans précédent sur les budgets actuels et futurs, et que l'ampleur des conséquences est encore inconnue;

ATTENDU QUE, en plus des pressions financières sans précédent, la pandémie de COVID 19 oblige la Ville et ses partenaires communautaires à fonctionner à capacité réduite, une partie du personnel et des ressources ayant été réaffectée à la lutte contre la COVID 19, qui demeure la priorité absolue;

ATTENDU QUE la Ville continue de gérer des centres d'isolement, de répit et de distanciation physique pour les personnes à risque en situation d'itinérance, ce qui occupe temporairement le personnel qui devait être affecté à la mise en œuvre du plan de travail et à l'établissement des priorités;

ATTENDU QUE sera présenté au troisième trimestre de 2020 un plan financier à long terme faisant état du financement nécessaire pour maintenir les niveaux de service actuels et répondre aux besoins

émergents, des répercussions budgétaires de la lutte contre la COVID 19 pour les Services du logement et des sources de financement éventuelles qui permettraient à la Ville de concrétiser les engagements pris dans le Plan;

ATTENDU QUE la mise en œuvre du Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance 2020-2030 requerra de la part de la Ville et de ses partenaires communautaires un important investissement de ressources humaines et financières, lesquelles sont actuellement affectées par la pandémie de COVID 19;

ATTENDU QUE la Ville travaille en étroite collaboration avec ses partenaires communautaires dans le cadre du Groupe de travail sur les systèmes de logement et de six autres tables de planification pour élaborer le Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance et continuera de miser sur la collaboration pour sa mise en œuvre;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le personnel prépare un plan de travail ambitieux, mais réalisable, en consultation avec le maire et les membres du Conseil, pour faire face aux problèmes en lien avec le Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance 2020-2030, et qu'il définisse des cibles, des mesures et des priorités réalistes pour la fin du mandat du Conseil en cours, à présenter au Conseil au premier trimestre de 2021.

ADOPTÉE

Motion CPS 2020 11/3

Motion du conseiller M. Fleury

ATTENDU QUE le Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance 2020-2030 se divise en trois grands objectifs : veiller à ce que tous aient un chez-soi, veiller à ce que tous obtiennent le soutien dont ils ont besoin et travailler ensemble;

ATTENDU QUE l'objectif « travailler ensemble » vise la mesure tactique et stratégique suivante : améliorer les méthodes de collecte de données, d'établissement de rapports et d'accès à l'information aux fins d'utilisation

par les partenaires et de planification du système;

ATTENDU QUE le Plan reconnaît aussi le besoin de créer une bonne stratégie de données pour que la planification du système, l'élaboration des programmes et les décisions de financement reposent sur des données fiables et précises;

ATTENDU QUE la Direction générale des services sociaux et communautaires a récemment créé l'équipe Politiques sociales, Recherche et Données analytiques, qui a pour mandat de faciliter l'utilisation de données et d'analyses pour favoriser la prise en compte des données probantes dans les décisions, la planification de services et l'élaboration de politiques.

ATTENDU QUE les consultations publiques ont mis en évidence la nécessité d'offrir des données en temps réel pour faciliter la planification communautaire et améliorer l'exécution des programmes, ainsi que de globalement rendre davantage de données publiques;

ATTENDU QUE l'amélioration des méthodes de collecte de données est essentielle pour que le Conseil puisse fonder ses décisions sur des données probantes et assurer la bonne gestion des priorités et des investissements pour le logement;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Comité des services communautaires et de protection recommande au Conseil de demander à la Direction générale des services sociaux et communautaires de travailler avec l'équipe d'Ottawa ouverte à l'intégration d'une stratégie de données au plan de travail du Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance pour la fin du mandat du Conseil en cours, et de faire un compte rendu au Comité d'ici la fin du premier trimestre de 2021;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE cette stratégie de données prévoit un compte rendu public régulier de diverses données, en collaboration avec Ottawa ouverte, notamment : le nombre de personnes et de familles qui utilisent le réseau des refuges d'urgence chaque nuit; l'investissement mensuel que représente l'hébergement en refuge et en chambre d'hôtel ou de motel à Ottawa pour la municipalité et les gouvernements provincial et fédéral (toutes clientèles confondues); et le nombre mensuel de personnes

et de familles emménagées dans un logement permanent.

ADOPTÉE

Motion CPS 2020 11/4

Motion du conseiller M. Fleury

ATTENDU QUE le logement est l'un des besoins les plus fondamentaux;

ATTENDU QU'il est bien établi que les mauvaises conditions et les coûts élevés de logement engendrent du stress pour les familles et les personnes seules, affectant leur santé mentale et physique et les amenant ainsi à faire davantage appel aux services médicaux et sociaux, et que les enfants qui connaissent des déménagements à répétition ont en général de moins bons résultats scolaires qui affectent leur capacité à intégrer le marché du travail;

ATTENDU QUE, en date de décembre 2019, plus de 56 % des ménages sur la liste d'attente centralisée sont des ménages dirigés par une femme;

ATTENDU QUE le faible taux d'occupation des logements locatifs de grande taille touche de façon disproportionnée les familles à faible revenu, qui peuvent se trouver dans l'obligation de se tourner vers d'autres options comme les logements subventionnés ou les refuges d'urgence;

ATTENDU QUE, comme le nombre de lits demandé chaque soir dépasse nettement la capacité du réseau de refuges, les fournisseurs doivent régulièrement utiliser les espaces de débordement, et qu'en 2019, les refuges pour familles servaient les résidents à 165 % de leur capacité en lits permanents;

ATTENDU QUE le nombre de familles en situation d'itinérance chronique a augmenté de 320 % entre 2014 et 2019, passant de 79 à 332;

ATTENDU QUE, en 2019, 28,1 % de toutes les familles étaient en situation d'itinérance chronique, soit le plus haut taux de toutes les catégories;

ATTENDU QUE le recours aux solutions de débordement comme les hôtels et les motels en cas de saturation du réseau de refuges pour

familles a augmenté de 191 % entre 2014 et 2019 (de 98 à 285 familles);

ATTENDU QUE ce sont les familles qui restent le plus longtemps dans les refuges (137 jours en moyenne en 2019, comparativement à 56 à 72 jours pour les hommes, les femmes et les jeunes seuls);

ATTENDU QUE le parc de logements communautaires compte peu de logements adaptés aux familles nombreuses, puisque seulement 25 % des logements ont trois, quatre ou cinq chambres, et seulement 5 % en ont quatre ou cinq;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance 2020-2030 donne la priorité aux familles et adopte une approche centrée sur ces dernières;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le Comité des services communautaires et de protection recommande au Conseil de demander au personnel municipal de définir des buts, des cibles, des tactiques et des objectifs pour mettre fin à l'itinérance chronique des familles, et de faire un compte rendu au Comité d'ici la fin du premier trimestre de 2021 sur l'intégration de ces éléments dans le plan de travail du Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance pour la fin du mandat du Conseil en cours.

ADOPTÉE

DIRECTIONS AU PERSONNEL

Conseiller M. Fleury

Que, puisque le Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance 2020-2030 fait ressortir la nécessité de nouveaux cadres incitatifs pour le logement abordable, la Ville mette au point une série de mesures visant à ouvrir le dialogue avec les propriétaires privés et les promoteurs pour faire augmenter le nombre de logements locatifs construits à Ottawa et pour encourager la mise à disposition du public de logements locatifs abordables par la construction de nouveaux lotissements, principalement (mais non exclusivement) sur les terrains municipaux à proximité des stations de train léger, et que le personnel examine, au moyen d'une analyse, la possibilité que la Ville soit titulaire des baux principaux pour la première année de location.

Que le personnel fasse un compte rendu au Comité de l'urbanisme et au Comité des services communautaires et de protection (ainsi qu'à tout autre comité permanent pertinent) d'ici la fin du premier trimestre de 2021 sur l'intégration de ces éléments dans le plan de travail du Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance pour la fin du mandat du Conseil en cours, et que le plan de travail prévoit un rapport sur la série de mesures incitatives qui permettront d'atteindre les objectifs, aux coûts financiers de ces mesures, aux sources de financement éventuelles et à l'abordabilité à long terme qui découlerait de ces mesures incitatives pour les résidents d'Ottawa à revenu faible ou modéré.

Conseillère C. McKenney

Qu'à la page 32 du rapport, sous la stratégie « Maintenir et accroître les différents types de subventions au logement pour augmenter l'abordabilité et répondre aux fluctuations des besoins de logement », soit ajoutée la tactique suivante : envisager la mise en place d'un système d'accès centralisé à tous les programmes de prestations sociales et de logements sociaux pour les résidents.

Que le personnel fasse un compte rendu du processus de consultation au Comité et au Conseil avant de mettre fin à l'approche actuelle d'accès coordonné pour passer à un programme de logement efficace, par exemple le Centre d'enregistrement pour les logements sociaux d'Ottawa.

Conseillère C. McKenney

Au Canada, nous voyons divers exemples de villes au sein desquelles la communauté gère plusieurs aspects du programme Vers un chez soi ou joue un rôle de premier plan, en tant qu'entité communautaire ou en tant que comité consultatif communautaire.

Qu'un examen de la structure de gestion publique soit entrepris au sujet du programme municipal Vers un chez soi, quant au fonctionnement de l'entité communautaire (EC) et du comité consultatif communautaire (CCC), afin de définir les éventuels avantages d'une EC ou d'un CCC (indépendant de la Ville) et de fournir au Conseil un examen externe de nos modèles actuels d'EE et de CCC, des divers modèles au pays et des avantages d'un nouveau modèle.

INFORMATION DISTRIBUÉE AUPARAVANT

A EXAMEN DU PROGRAMME LOGEMENT D'ABORD D'OTTAWA

ACS2020-CSS-GEN-007

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 15 h 50.

Coordonnateur du comité

Présidente